

Objets trouvés

Vous avez trouvé ou perdu un objet ?

La ville de Béthune dispose d'un service d'objets trouvés au sein des locaux de la police municipale.

Fonctionnement du service des objets trouvés

Durée de conservation

Les objets trouvés sont conservés de 1 à 2 ans en fonction de la valeur. En cas de non réclamation, ils sont ensuite détruits.

Les papiers officiels (carte d'identité, passeport,...) sont conservés 2 mois dans le service. En cas de non réclamation, ils sont renvoyés à la Sous-Préfecture

Horaires d'ouverture

Le service des objets trouvés est ouvert du lundi au vendredi

- > de 8h30 à 12h00
- > et de 13h30 à 17h00



B É T H U N E
SMART CITY

HÔTEL DE VILLE

6 Place du 4 septembre
62407 Béthune cedex

HORAIRES :
Lun : 9h > 17h
Mar - Ven : 9h > 12h30 - 14h > 17h

Tél. : 0321630000
Fax :
mairie@ville-bethune.fr

